

CONCOURS : LE PRIX MINERVE 2002

Montréal, janvier 2002

Les Éditions Yvon Blais ont le plaisir d'annoncer la tenue de la septième édition du concours annuel, le *Prix Minerve 2002* dont les lauréats verront leurs travaux publiés. Les candidats sont invités à soumettre aux Éditions Yvon Blais leur mémoire de maîtrise ou leur thèse de doctorat en droit. Le mémoire ou la thèse doivent avoir été acceptés par les autorités compétentes. Ils seront soumis à l'examen d'un comité de sélection présidé par l'honorable Jean-Louis Baudouin. Chaque année, le comité en retient deux pour publications aux Éditions Yvon Blais.

La date limite pour déposer les manuscrits est le 31 mars 2002. Le nom des gagnant sera dévoilé en août 2002 et leurs ouvrages seront publiés à l'automne 2002.

Les ouvrages seront évalués selon la qualité de la recherche, la qualité de l'écriture et l'importance de la contribution à l'avancement du droit.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Me Louis Bossé, aux Éditions Yvon Blais (tél : (514) 842-3938 poste 2271).